

BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2012

Présents : Maurice Langry, Bernard Bruche, Yannick Petit, Maurice Pellequer

Absent excusés : André prier, Christian Delobelle et Yvette Dousot

Départ de Marina

Suite à sa réussite au concours de recrutement des professeurs de sport où elle a été brillamment reçue, un courrier lui a été adressé le 22 octobre l'informant qu'elle devait se présenter le 1 novembre à la DRJS de Champagne-Ardenne. Madame Duborper n'a donc pas exécuté son préavis. Suite aux recommandations du DTN, le Comité a été bienveillant.

Remplacement de Marina Duborper

Le bureau estime qu'un remplacement à temps complet n'est pas indispensable. On peut envisager des pistes de mutualisation avec le Cogetarc, ou des recrutements de BE en CDD pendant les périodes de stage.

Rémunération des ETR

Le bureau accepte la revalorisation du tarif ETR à 22 euros pour les petites durées, une étude plus poussée sera réalisée pour les journées complètes ou les demi-journées.

Contrat Animateur parcours

La commission parcours a obtenu un budget pour assurer des formations spécifiques. Un contrat ou des contrats doivent donc être signés avec l'intervenant ou son employeur. Des mentions indispensables à une bonne gestion doivent y figurer ou être connues.

Le Président a consulté un expert.

Le bureau décide que les conventions seront signées lorsque les documents qui conviennent auront été transmis au comité. D'autre part ces interventions, si elles se réalisent, seront payées par virement après production d'une facture et d'une feuille de présence. Le bureau rappelle que les honoraires ne peuvent excéder 4000 euros. Le secrétaire général est chargé des modifications contractuelles.

Gestion du comité.

Le bureau autorise la formation de la secrétaire auprès du cabinet comptable. D'autre part pour une assistance trimestrielle le comptable demande une somme de 1700 euros environ annuel en plus de sa mission d'expertise comptable, le bureau accepte.

Creps

Le comité accepte le contrat sous réserve de modifications à apporter. Le comité régional restant maître de ses recrutements et de la coordination.

Installation du chalet

Le président et le secrétaire ont vérifié les travaux après les améliorations apportées par « structure et toit ». Aucune modification ne sera à apporter. Des retards sont dus à une tranchée non creusée et au terrain qui n'est pas engazonné. Il faudra poser des équerres dans les coins de volet.

Le bureau accepte le devis pour la pose des équerres.

Championnat régional par équipe jeunes

19 équipes sont inscrites, l'aide sera portée à 1000 euros. L'organisateur prend à sa charge tous les frais (arbitres, blasons, greffe...)

Open nature

Il doit avoir lieu le 11 et 12 mai, la commission parcours peut réserver les chambres. En revanche le bureau estime que les coachs et les tireurs peuvent conduire la voiture au retour en se relayant si besoin est.

Feux

On achète un jeu de feux auprès de Crisa SARL.

Règlement Sportif DR

Suite à une légère erreur sur les départages dans le règlement, une modification sera réalisée.

Championnat régional salle

Les dates ont été définies par le comité directeur, elles ne peuvent changées sans cette réunion, seront donc convoqués les barebow et les jeunes à cette date, aucun autre championnat ne sera créé.

Coupe du monde au Trocadéro.

Le comité va être invité aux réunions.